

Chère adhérente, cher adhérent,

Tout au long de cette année passée, nous avons pu nous retrouver lors d'ateliers, de manifestations, de visites... Nous avons pu échanger en groupes de travail. Nous espérons que cela vous a aidé dans votre démarche professionnelle.

Nous souhaitons vous remercier: en effet, grâce à votre participation, vous permettez au club CEOL de poursuivre ses objectifs, de s'agrandir et d'être un acteur incontournable de l'Ouest Lyonnais.

Vous trouverez ci-dessous le barème de cotisations 2017. Celles-ci n'augmenteront pas cette année afin de conforter les entreprises qui adhèrent depuis un certain nombre d'années et également privilégier la venue de nouveaux adhérents.

Le nouveau site a été l'occasion d'automatiser l'appel de cotisation et ses relances, afin d'améliorer et simplifier leur gestion. Ainsi, sans retour de votre part après relance, votre fiche sera automatiquement désactivée.

Nombre de salariés	Cotisations 2017 (€)
0 à 9	120
10 à 25	240
26 à 39	340
40 à 59	440
60 à 79	540
80 à 99	640
100 à 199	740
200 à 299	840
300 à 399	940
+ de 400	1000

Merci de bien vouloir nous retourner votre cotisation accompagnée de la fiche ci-dessous complétée, par mail ou à l'adresse suivante : Club CEOL – rue Pierre Passemard – BP 41 – 69210 L'Arbresle.

Si vous souhaitez effectuer un virement, voici le BIC du CEOL: CCBPFRPLYO et l'IBAN :

FR76 1390 7000 0081 8466 2821 889

Raison sociale : .....

Responsable : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone portable : .....

E-mail : .....